



Section syndicale du DAE-DB

C'EST LEUR COMPORTEMENT QUI EST À REVOIR ET NON CELUI DES TRAVAILLEURS

Dans un document de la direction nommé « chronométrage » avec en sous titre « jugement d'allure », le contenu vaut son pesant d'or. La direction fait la démonstration qu'elle ne considère pas les opérateurs en tant qu'êtres humains mais bien comme « bêtes à produire ».

Qualité des mouvements	Pas de précision dans les gestes	Peu de précision	Bonne précision	Très bonne précision	Précision maxi
Hésitations	Des hésitations très visibles	Quelques hésitations	De rares hésitations à peine visibles	Aucune hésitation	Enchaînement maxi
Gestes manqués	Beaucoup de gestes inutiles	Des gestes manqués	Gestes rarement manqués	Aucun geste inutile	Automacité des gestes
Jugement	-		+		
Comportement de l'exécutant (ou volonté d'efforts)	Ne cherche pas à aller trop vite A l'air de tuer le temps	Son attention ne se porte pas entièrement à son travail	Attentif à son travail Cherche à bien travailler	Cherche à faire de son mieux	S'applique au maximum à son travail
Rapidité des gestes dans les trajectoires	Lenteur marquée dans les gestes	Semble retenir ses gestes Mouvements lents ou gestes saccadés avec précipitation	Gestes rapides	Gestes très rapides	Rapidité avec trajectoire minima
Jugement	-		+		

Scé 65912	DF - DPSI
Page : 810	Page : 5
LE CHRONOMETRAGE	LE JUGEMENT D'ALLURE
RENAULT	

La direction juge les opérateurs sur 5 critères :

- ☞ Qualité des mouvements
- ☞ Hésitations
- ☞ Gestes manqués
- ☞ Comportement de l'exécutant (Ou volonté d'effort)
- ☞ Rapidité des gestes dans les trajectoires

La lecture de ce document, laisse penser qu'il s'agit de robots, eh bien non, c'est bien d'êtres humains dont il est question.

☞ « Volonté d'efforts » la direction considère qu'un travailleur qui se lève à 4h du matin pour venir faire 7h30 sur chaîne ne fait pas d'effort, chacun appréciera !!

☞ « Son attention ne se porte pas entièrement à son travail » une nouvelle fois, la direction ne considère pas l'opérateur comme un être humain, son travail ne lui suffit plus, elle voudrait s'accaparer son esprit aussi.

☞ « Pas de précision dans les gestes » la direction refuse l'individualité et voudrait que nous soyons formatés.

☞ « Ne cherche pas à aller trop vite » Encore heureux, pourquoi irions nous trop vite ??

La direction n'a aucune limite pour satisfaire les besoins de « productivité » des gros actionnaires, même si c'est au détriment de la santé des travailleurs et du respect.

N'oublions pas que la santé se gagne ou se perd sur le lieu de travail

Si on suit la logique des choses, c'est le travail qui doit s'adapter à l'homme et non son contraire comme le fait la direction.

Le jugement d'allure du chef de département vu par la CGT

Comportement du chef de département (ou volonté d'effort)	<u>Amélioration des conditions de travail :</u> Ne cherche pas à aller trop vite, à l'air de tuer le temps	<u>Note CGT : 0</u>
Rapidité des gestes dans les trajectoires	<u>répondre aux revendications des travailleurs :</u> Lenteur marquée dans ses gestes, semble retenir complètement ses gestes	<u>Note CGT : 0</u>
Qualité des mouvements	<u>mettre en place une bonne ambiance dans les ateliers :</u> Gestes inexistant	<u>Note CGT : 0</u>

COMPORTEMENT DU GROS ACTIONNAIRE



Vive les chantiers Kaizen qui remplissent mon compte en banque !

JOURNEE DE ST ELOI

RAPPEL : Lundi, journée de St Eloi, sera chômée payée.

Cette journée n'est pas un cadeau de la direction, il faut savoir que nous sommes pratiquement la seule usine du groupe Renault à l'avoir obtenue par la lutte des travailleurs de Renault Douai avec un syndicat CGT fort.